

Massacre à la tronçonneuse en Corrèze



Près de 10 000 arbres bordant les routes corréziennes ont été abattus depuis septembre, dont une centaine d'essences remarquables. **MaxPPP/« La Montagne »/Agnès Gaudin**



Sous prétexte de protéger la chaussée et de faire passer la fibre, le département de la Corrèze a exigé des propriétaires d'élaguer les arbres empiétant sur les routes. Résultat : un émoi considérable des habitants.

Des feuillus déracinés, des chênes centenaires abattus, des pins décapités... en quelques semaines, près de 10 000 arbres ont succombé au passage des tronçonneuses le long des routes verdoyantes de Corrèze. La faute à une campagne d'élagage lancée en septembre par le conseil départemental. Vendredi matin, Sébastien Birou, un arboriste grimpeur spécialiste de la taille des arbres, viendra déposer à Nicolas Hulot une lettre pétition signée par 26 000 Corrèziens dénonçant le « massacre » du paysage dans leur région.

L'élagueur a fait plus de 400 km à vélo pour venir déposer sa missive au ministre de l'Écologie. « Le département a imposé aux propriétaires privés d'élaguer les arbres situés le long des routes et l'on se retrouve aujourd'hui avec plusieurs milliers d'arbres abattus, dont plusieurs centaines étaient des espèces remarquables », déplore le cycliste corrézien. Tout est parti d'un courrier envoyé par le président du département aux 28 000 propriétaires de parcelles longeant le réseau routier. En préparation des travaux de déploiement de la fibre, l'élu leur demandait expressément « l'enlèvement des bois empiétant ou surplombant le domaine public ».

Au passage, il menaçait les récalcitrants de faire exécuter d'office ces coupes rases à leurs frais. Outre le passage de la fibre, l'un des arguments mis en avant par le président LR du conseil départemental, Pascal Coste, laisse pour le moins songeur : « Lorsque du brouillard se dépose sur les arbres, cela finit par créer de grosses gouttes d'eau qui matraquent la chaussée comme des stalactites lorsqu'elles tombent, ce qui contribue à endommager les routes. » Et l'élu de fustiger « 40 ans de laxisme » dans l'entretien des talus herbagés de son département.

Patrimoine vert

« Nos aïeux se retourneraient dans leurs tombes s'ils voyaient que l'on a abattu des arbres de 150 ans qui constituaient le patrimoine vert de la Corrèze, fulmine Benoît Gillie, lui aussi arboriste. Ces élagages ont eu lieu sans qu'on ne fasse la distinction entre arbres dangereux ou malades et arbres sains et remarquables. » « Le résultat est un vrai désastre, notamment le long des petites routes ombragées qui disposaient d'arbres d'alignement en voûte », enchaîne Jean-Jacques Dessus, qui a créé le collectif de défense de l'environnement arboré des routes limousines.

Très attaqué depuis des mois, le patron du département Pascal Porte semble aujourd'hui faire machine arrière. « Nous n'avions pas mesuré que certains propriétaires feraient n'importe quoi et couperaient des arbres qui n'ont pas besoin de l'être », reconnaît l'élu qui annonce le lancement d'une charte de bonne pratique de l'élagage. Les signataires de la pétition exigent de leur côté la mise en sourdine des tronçonneuses